8e Année — N° 189 A — 13 Juin 1956



22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - LYON

RÉSERVÉ A L'AFFICHAGE

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU. — En raison, d'une part des fortes pluies des 7 et 8 juin, d'autre part de la croissance rapide de la vigne, sur toutes les vignes qui n'ont **pas été traitées depuis le 7 juin,** appliquer d'**urgence** un nouveau traitement. Sur les vignes traitées depuis le 7 juin, attendre un avis ultérieur.

VERS DE LA GRAPPE. — Dans les **seules régions les plus élevées** de la Circonscription (au-dessus de 600 mètres dans la Drôme et l'Ardèche, au-dessus de 500 mètres en Savoie et dans le Rhône, la Loire, l'Ain et l'Isère, au-dessus de 400 mètres en Haute-Savoie), un dernier traitement contre la première génération de la Cochylis et de l'Eudémis est nécessaire **avant le 17 juin** sur toutes les vignes qui n'ont pas été traitées depuis le 7 juin.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD.

132.712 — Imp. Réunies de Lyon — 6-1956
Dépôt légal n° 1.402 —— 2-1956

P 183